



« Mercredi d'Acrimed » : « Journaliste de sport ou marchand de spectacle ? » (le 20 juin)



- Notr

tivités - Les Jeudis d'Acrimed (1996-2014) - Les jeudis de 2003 à 2014 -
Date de mise en ligne : jeudi 31 mai 2012

Description :

Avec Alain Vernon, journaliste à France 2 et David Garcia, journaliste indépendant.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

À cause de la fête de la musique, le prochain « Jeudi d'Acrimed » aura lieu un... mercredi : le 20 juin.

Euro de football, Tour de France, Jeux Olympiques : le printemps et l'été sont et seront sportifs... dans les médias. Il existe une critique sociale du sport qui le met globalement en question. Notre ambition est plus modeste : mettre en question la médiatisation du sport et, en particulier, les contraintes que font peser sur le journalisme sportif la marchandisation effrénée du spectacle sportif.

« Mercredi d'Acrimed » Mercredi 20 juin 2012 à 19 heures à la Bourse du travail de Paris 3, rue du Château-d'Eau, Paris 10e

Avec Alain Vernon, journaliste à France 2 et David Garcia, journaliste indépendant.

En guise de présentation :

Comment les enquêtes des journalistes sportifs ou leurs commentaires des compétitions pourraient-ils ne pas subir les conséquences de la concurrence commerciale entre les chaînes pour l'acquisition des droits de retransmission ? Comment les journalistes pourraient-ils exercer leur métier quand ils sont incités en permanence à vendre un spectacle (dont leur chaîne a acquis les droits et risque de les perdre) ? Les organisateurs de compétitions sportives disposent de puissants moyens de chantage et les publicitaires de puissants moyens de pression. Les rédactions des services des sports sont-elles en mesure de leur résister ? Le font-elles ? Et à quel prix ? Ou bien, pour complaire aux contraintes cumulées des organisateurs, des publicitaires, de la concurrence et de l'audience, ces rédactions ont-elles renoncé, dans la réalisation des retransmissions, dans la mise en scène des compétitions et dans leurs commentaires, à répondre aux exigences minimales du journalisme. Et lesquelles ? Peut-on encore distinguer le sport - qu'il s'agisse de ses acteurs ou de ses spectateurs - de l'idéologie sportive qui, sous couvert de promouvoir une activité, propage les effets délétères de sa marchandisation ?